



«Reprise en main citoyenne » et l'éducation à la citoyenneté.

Que signifie « éduquer à la citoyenneté » ? Dans ce contexte : que peut bien apporter la réflexion d'un livre paru cette année : « Reprise en main citoyenne » ? En quoi une articulation logique apparaît-elle entre ces deux notions au point où, dans les conférences que nous donnons, nombreuses sont les personnes qui nous invitent à parler du contenu de ce livre dans un cours de citoyenneté.

Je vous propose de les définir et d'y apporter un nouveau regard.

L'éducation à la citoyenneté est une notion qui vise à la fois une méthode et des objectifs.

La méthode est une formation civique à l'aide d'outils pédagogiques, de ressources et d'informations pour aborder les questions de citoyenneté notamment dans le cadre de l'école. Elle donne la parole à chacun, dont ceux qui s'expriment peu, ou jamais, dans d'autres cadres que ceux de l'éducation citoyenne. Cependant, le développement des sciences de l'éducation, depuis les années 1960, ont parfois tendance à refermer le discours éducatif entre experts amenés à apporter des solutions techniques à des finalités admises communément.

Les objectifs de l'éducation à la citoyenneté visent, dans sa fonction institutionnelle, à une intégration des individus au collectif. Mais pas seulement. Au-delà de cet objectif, dont on pressent qu'il peut conduire à une légitimation du discours des pouvoirs dominants, il cherche aussi à former le sens critique de chaque individu afin qu'il discerne par lui-même ce qui est bien ou mauvais pour lui, ce qui lui semble être une bonne ou une mauvaise information. Cela concerne tous les domaines de la vie publique et privée : sociale, culturelle, scientifique, politique, spirituelle, éducative ... Si bien qu'elle a pour ambition de rendre chaque citoyen responsable pour lui-même et pour les autres.

« Reprise en main citoyenne » propose une démarche d'éducation à la citoyenneté, basée sur une participation accrue des citoyens aux objectifs en évolution de la société dont ils sont les membres actifs. À une expertocratie qui ne réfléchit pas à la finalité mais à la méthode, nous proposons, un autre regard, celui de citoyens libres, n'excluant pas les experts, mais prenant les décisions eux-mêmes concernant leur destin, aidés, mais non dirigés par des experts.

Pour atteindre ce but assigné à notre démocratie par de nombreuses personnalités comme le président américain A. Lincoln ou le Pr V Schmidt de Boston, il convient de proposer des changements institutionnels de nos démocraties évoluant d'un mode représentatif, à un mode participatif, semi-direct. Cette transformation passe par une citoyenneté accomplie qui se déploie librement, sous toutes ses formes d'expression, dans une société responsable de ses choix. L'éducation citoyenne ne doit pas chercher à procéder à un formatage de la population, mais à l'éveil de son sens critique.